

## CAISSE MUTUELLE COMPLEMENTAIRE ET D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE

## 

## 3 - Documents à fournir

- Pour une 1<sup>ère</sup> demande uniquement : fournir un certificat médical spécifiant le besoin
- Avis d'imposition N-1 sur les revenus N-2 (des deux conjoints en cas de vie maritale)
- Avis des sommes perçues par la CNIEG et des autres pensions ou dernier bulletin de salaire
- APA (s'il y a) ou MDPH : copie de la proposition du Plan d'aide recommandé + notification ou attestation sur l'honneur de non-perception
- Notification de décision de caisse de retraite prioritaire (s'il y a)
- Facture(s) acquittée(s) pour le versement de l'aide
- IBAN OD

Le dossier devra être déposé soit à votre SLVie ou à la CMCAS ou par mail à : toulouse.cmcas375@asmeg.org
J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans cette demande sont exacts.
Fait à :
Signature du demandeur :

 $Les informations \ recueillies \ par \ la \ CMCAS \ font \ l'objet \ d'un \ traitement \ informatique \ destin\'e \ \grave{a} \ instruire \ un \ dossier \ de \ prestations \ ASS.$ Les destinataires des données sont la CMCAS.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 rue de Rosny – BP 629 – 93104 MONTREUIL CEDEX

A noter: